

AR PREFECTURE

006-210601597-20180711-09_11_07_2018-DE
Regu le 16/07/2018

Acte rendu exécutoire après dépôt
En préfecture du
Et publication en mairie du

16/7/18
16/7/18



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2018 À 18H00

L'an deux mille dix-huit, le onze juillet, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Étaient Présents : Monsieur André BEZZINA Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Christiane FROUTÉ, Monsieur André BIANCHERI, Monsieur Bernard REBUFFEL, Madame Monique LAUGIER, Madame Gisèle AMEDEO, Madame Claudine KHOKHLOV, Monsieur Joseph COSENTINO, Monsieur Robert BOJANOVICH, Monsieur Régis BELLI, Monsieur Richard CONTE, Madame Patricia DEGUS,

Conseillers
Municipaux en
exercice : 29

Présents : 19

Votants : 24

Absents avec procuration

Monsieur Jean-Paul GEAY donne procuration à Madame Pasquale HATTEMBERG
Madame Isabelle PALAZZOLI donne procuration à Madame Juliana CHICHMANIAN
Madame Anne RAINAUD donne procuration à Monsieur André BIANCHERI
Monsieur Jean-François GIAUME donne procuration à Monsieur Robert BOJANOVICH
Monsieur Florian VIALLA donne procuration à Madame Joëlle BRAVETTI

Absents excusés :

- Madame Marie ADAMO-BRONSONE
- Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN
- Madame Christine PETRUCCELLI
- Monsieur Cédric CIRASA
- Madame Marie-Paule ZANOTTI

Monsieur Régis BELLI est élu secrétaire de séance.

9/ OBJET : JOURNÉE SPORTIVE DESTINÉE AUX PERSONNES HANDICAPÉES- PARKING DU FOND DE PLAGE DES MARINIÈRES

Madame Patricia DEGUS, Conseillère Municipale, expose à ses collègues

L'association ANICES (association Handisport niçoise) et l'entreprise Chabloz Orthopédie souhaitent organiser une journée sportive à destination des personnes en situation de handicap, le samedi 22 septembre 2018 de 9H à 17H en fond de plage des Marinières.

L'objectif de cette journée est de permettre aux personnes amputées de réapprendre le mouvement de la course à pied, de refaire du vélo, de pratiquer des sports nautiques tel que le paddle.

AR PREFECTURE

006-210601597-20180711-09_11_07_2018-DE
Regu le 16/07/2018

Pour ce faire, un circuit et des stands seraient installés sur le parking du fond de plage et l'accès à la mer serait organisé au niveau de la plage située entre les deux épis.

Cette manifestation intitulée « Chabloz'Sports Days » largement ouverte, rassemblerait une centaine de participants venant de la France entière. La marraine de cet évènement serait Elise MARC (championne du monde de paratriathlon 2017).

La mise à disposition de l'espace du fond de plage destiné à recevoir cet évènement se fera à titre payant, dans le cadre des tarifs des prestations du service des parkings, en fonctionnement à cette période. Toutefois, afin de soutenir cette initiative et la pratique du sport par les personnes handicapées et particulièrement des sports nautiques, je vous propose d'accorder la gratuité de 33 places de parking en fond de plage, pour le stationnement des participants et leurs accompagnateurs ainsi que de la plateforme du premier épi.

Étaient annexés à l'ordre du jour le devis accepté pour la mise à disposition de 85 places de parkings et le plan des espaces réservés à cette journée de sensibilisation, accessible à tous gratuitement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Après en avoir délibéré à l'unanimité
ADOpte**



Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives